



**DÉCISION**  
**DES INSTANCES DISCIPLINAIRES**

Les décisions publiées au présent Bulletin sont susceptibles de recours  
en application des dispositions du Code des Courses au Galop

## **DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP**

Les Commissaires de France Galop, agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les dispositions des articles 213 et 215 du Code des Courses au Galop, ont été saisis par la société SARL UN JOUR AUX COURSES afin d'obtenir l'autorisation d'organiser, à titre exceptionnel, un galop de démonstration, le 24 juin 2026, sur l'hippodrome de DEAUVILLE-LA-TOUQUES, à l'occasion du séminaire annuel d'une société cliente.

Les Commissaires de France Galop ont décidé d'autoriser, sous forme de dérogation exceptionnelle en application notamment des dispositions du § II a de l'article 63 du Code des Courses au Galop, l'organisation de cet évènement dont le programme détaillé comportant les noms des personnes autorisées à monter et des chevaux autorisés à courir est annexé à la présente décision, les personnes ainsi autorisées à monter ne faisant pas l'objet d'une contre-indication à la monte en courses ;

Le programme susvisé comporte la liste des chevaux autorisés à participer à cet évènement telle que validée par les services de France Galop, ainsi que la liste des personnes autorisées à monter, étant observé que ces dernières devront remplir les conditions de l'article 41 du Code des Courses au Galop ;

### **PAR CES MOTIFS**

Décident :

- d'autoriser l'organisation par la société SARL UN JOUR AUX COURSES, à titre exceptionnel, de ce galop de démonstration le 24 juin 2026 sur l'hippodrome de DEAUVILLE-LA-TOUQUES.

*En attache de la présente décision, programme détaillé du galop de démonstration organisé sous le régime juridique de la présente décision.*

Paris, le 22 juin 2026

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. N. LANDON - M. A. de LENCQUESAING

**Course à caractère évènementiel – galop de démonstration****24 juin 2026**

N°	Cheval	Cavalier	Entraînement
1	NAYONS PEUR DE RIEN	Shelley BENTOK	E. ALLAIRE
2	IMPERATRICE DOROUX	Nina DIEBOLD	E. ALLAIRE
3	WAYFARER	Elliott CANAL	E. ALLAIRE
4	NOPAL DU BREUIL	Killian MICHEL	E. ALLAIRE
5	LISSADELL	Elisabeth ALLAIRE	E. ALLAIRE
6	COME AWAY	Yann COURMONT	P. LEBLANC
7	LILY DE LA LONDE	Lise HERION	P. LEBLANC
8	OCEAN KINGDOM	Marine LEBAS	E. THUEUX
9	L'ESPELETTE	Luka DELEAU	E. THUEUX
10	JULIETTA DU COMTE	Charlotte JANNEAU	P. LEBLANC
11	LE GAST	Matteo BENOIST	A. WATTEL
12	AURORA BOREALIS	Marie LEROUX	A. WATTEL
13	LORAXED	Philippe LELORRAIN	A. WATTEL
14	HONEY BADGER	Guilain BERTRAND	A. WATTEL
15	AMA DABLAM	Alice LEMAL	A. WATTEL